

AVIS A LA POPULATION

La commune de Montmerle-sur-Saône organise comme chaque année son traditionnel « **FEU D'ARTIFICE** » le **mercredi 14 juillet 2021 à partir de 22 heures**.

A cette occasion, nous vous avertissons des dispositions mises en place par la municipalité afin d'effectuer les préparatifs de la manifestation.



Suite aux directives préfectorales et des services d'Etat et compte tenu des mesures de l'Etat d'urgence (plan Vigipirate),

stationnement sera interdit de 14h00 à 01h00 et la circulation sera interdite de 19h00 à 01h00 sur les rues et places suivantes :



- ❖ rue du Marché, le marché couvert et la place du Marché
- ❖ Quai Sud : du pont au Chemin de la Rivière
- ❖ Chemin de la Rivière (partie basse – accès mise à l'eau)
- ❖ rue de Mâcon : de la rue de la Foire à la rue du Pont (**à partir de 21h00**)
- ❖ rue de Mâcon : de la rue du Pont à la Place de l'Eglise (**à partir de 19h00**)
- ❖ rue du Port
- ❖ rue de la Foire
- ❖ rue du Pont (**à partir de 21h00**)
- ❖ rue de Lyon : de la Place de l'Eglise jusqu'au boulevard de la République
- ❖ rue Saget, Passage des Mariniers, Allée des Pontons, Allée de la Saône
- ❖ Place de l'Eglise, le chemin de la Rivière (partie basse, accès ponton)
- ❖ Parking des Ebénistes (**à partir de 19h00**)
- ❖ Levée du Pont Sud, Levée du Pont Nord
- ❖ Le pont de Montmerle – Saint Georges (**à partir de 21h00**)

Concernant les modifications de circulation :

Les déviations s'effectueront de la manière suivante :

Dans le sens Sud-Nord : par le Boulevard de la République, la rue de Saint-Trivier, rue des Minimes, rue de Châtillon

Dans le sens Nord-Sud : par le chemin Vert, RD933, rue de Saint-Trivier...

NB : accès autorisé sur la rue de Mâcon uniquement pour stationnement au parking du Parc de la Batellerie (P1).

Pour les visiteurs du « **FEU D'ARTIFICE** », le stationnement des véhicules sera **GRATUIT**.

Des parkings seront mis à disposition :

P1 : Parking de la Batellerie

P2 : Cour de l'école publique Mick-Micheyl

P3 : Rue des Jardiniers, Parking des Ecoliers

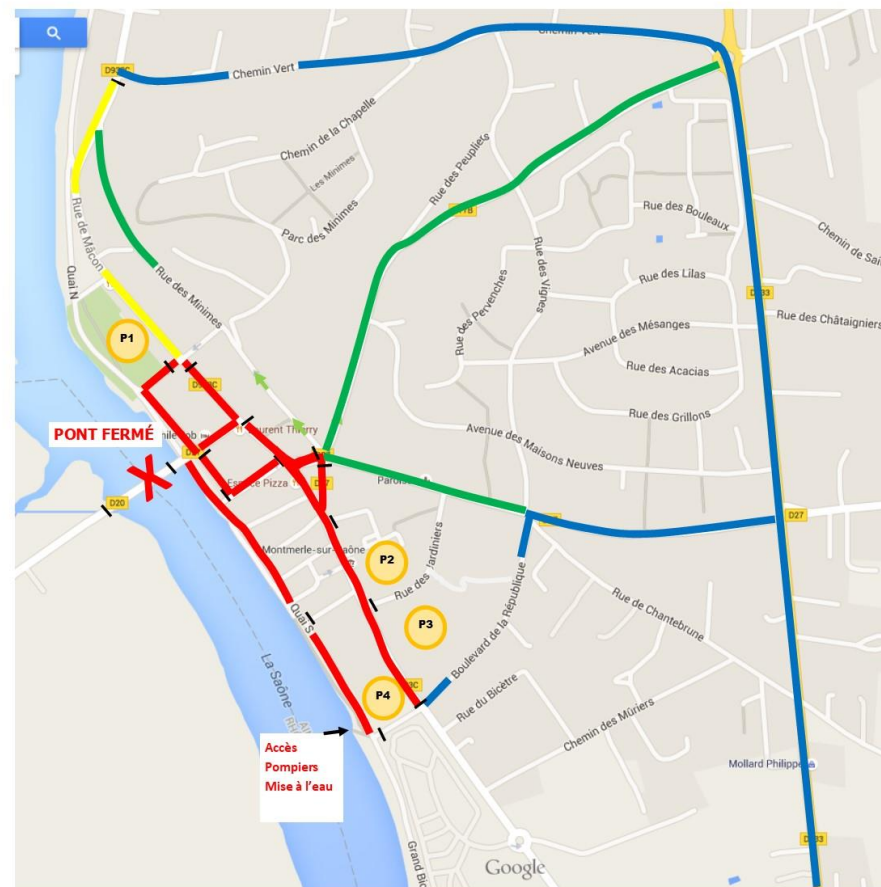
P4 : Mini Golf (rue de Lyon / Boulevard de la République)



Pour les résidents de Montmerle, pensez à baliser vos entrées de garage pour prévenir des éventuels stationnements gênants.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

La Commune de MONTMERLE-SUR-SAÔNE



FEU D'ARTIFICE—14 Juillet 2021

- Déviation VL
- Déviation PL + VL
- Circulation difficile
- Circulation interdite

— Barrières

- P Parking :
 - 1) Parc de la Batellerie
 - 2) Cour de l'école publique Mick Micheyl
 - 3) Rue des Jardiniers, parking des Ecoliers
 - 4) Mini Golf